

L'an deux mille vingt, le 16 du mois de novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 10 novembre 2020, s'est assemblé au Rocher de Palmer à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François EGRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de conseillers votants : 34

Etaient Présents : Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOUÏ, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Gérard CASTAIGNEDE, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMOËT, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Olivier COMMARIEU, Fabrice MORETTI, Yannick POULET, Christine GLEMAIN, Alexandre RIBEIRO, Christine HERAUD.

Absents ou excusés avant donné pouvoir : Fernanda ALVES ayant donné pouvoir à Monsieur Michaël DAVID, Saïd SAÏDANI, Léa RAINIER ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique ASTIER, Philippe TARDY ayant donné pouvoir à Monsieur Fabrice MORETTI.

Autorisation de signer un contrat chargé.e de mission de recherche de financements

Un appel à candidature a été publié pour procéder au recrutement d'un.e chargé.e de mission recherche de financements.

Le 7 octobre 2020, un jury s'est tenu pour procéder à ce recrutement.

En l'absence de candidatures d'agents titulaires correspondant aux attendus du poste, la candidature d'un agent contractuel, titulaire d'un Master 2 « aménagement et développement des territoires », et possédant une technicité en matière de recherche de financements et des connaissances avérées en finances et budget, a été retenue.

Il est proposé de la recruter sur ce poste selon les modalités suivantes :

- Contrat d'un an, sur le grade d'attaché territorial:
- échelon 1 IB 444, IM 390, à temps complet, ainsi que le régime indemnitaire correspondant au poste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par

26 voix pour

8 abstentions

0 voix contre

Autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat dans les conditions telles que présentées.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-François EGRON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20201116-2020-147-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/11/2020

Publication : 19/11/2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.